



UNE RÉFORME INACCEPTABLE !

DÉFENDONS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

La CGT est la première confédération syndicale de France.

Dans l'enseignement public, la CGT, c'est la CGT Éduc'action.

Enseignant-es, personnels administratifs, personnels de vie scolaire, AESH, personnels de santé ou des services sociaux, personnels de labo, titulaires, non-titulaires, stagiaires... tou-ttes ensemble nous construisons une École qui forme et émancipe. **Rejoignez-nous !**

Ensemble nous pouvons lutter contre des réformes qui dégradent constamment le Service public d'Éducation et qui dégradent donc nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves.



D'autres infos en ligne :

www.cgteduc.fr

web

Le gouvernement Macron poursuit sa politique libérale. Avec le projet CAP 2022, il veut développer la précarité contre le statut de la Fonction publique. Il s'attaque aux services publics et menace le système de retraite. Le ministre de l'Éducation nationale a présenté ses mesures pour la "revalorisation" de la voie professionnelle et, sans surprise pour nous, c'est une prolongation de la réforme Penicaud sur la formation professionnelle qui est, elle aussi, une mise à sac du service public !

Le tout apprentissage :

Le ministre veut de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels. Mais l'apprentissage n'est pas plus efficace que la voie scolaire et, en moyenne, 1 apprenti-e sur 5 ne termine pas sa formation. Les lycées pro accueillent tout le monde alors que l'apprentissage discrimine : il nécessite la signature d'un contrat de travail beaucoup plus difficile à obtenir pour les filles, les jeunes issu-es de l'immigration ou des quartiers populaires. Le développement du mixage des publics et la mixité des parcours entraîneront une dégradation des conditions de travail avec un risque d'annualisation du temps de service des enseignant-es. À terme, c'est bien une remise en cause du statut des PLP !

Une réforme austéritaire avec d'importantes suppressions de postes :

Le projet propose des regroupements de filières, entraînant une réduction du nombre d'emplois.

Un plan social est en préparation en Gestion Administration : 1000 départs en retraite non-remplacés, 500 précaires menacé-es et 1500 reconversions forcées.

Cette réforme implique aussi une réduction des heures de cours et une refonte des enseignements généraux, afin de les « contextualiser ». L'ensemble des programmes va être revu à marche forcée et l'ouverture culturelle évacuée. Dans le discours du ministre, la formation du/de la citoyen-ne se résume "aux savoir-être, essentiels pour l'insertion professionnelle". Cette réduction des horaires, en EG et en EP, va rendre les poursuites d'études en BTS plus difficiles. Le tout sur fond de tri social et de sélection renforcée dans le supérieur.

Organisons une riposte unitaire

Face à cette situation la CGT Éduc'action s'est adressée à l'ensemble des organisations syndicales pour construire une large mobilisation. Elle est indispensable si nous ne voulons pas voir l'enseignement professionnel public perdre le rôle essentiel qui est le sien.

Dès le mois de septembre préparons la grève !



Modification horaire : quel impact ?

VOLUME HORAIRE SUR LE CYCLE 3 ANS (heures profs*)

GRILLE 1: dominante maths-sciences	LYCÉE ACTUEL	LYCÉE BLANQUER	DIFFÉRENTIEL
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS			
avec la co-intervention, avec PSE et Éco-gestion non fléchées	1320	1260	- 60
dont heures "chef d'oeuvre"		108	
dont Éco-gestion	84		
dont Prévention Santé Environnement	84		
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1370	1094	-276
Lettres-histoire	380	267	
+ co-intervention français		71	-42
Total LHG	380	338	
Maths-sciences	349	237	
+ co-intervention maths		57	-55
Total maths-sciences	349	294	
Langue vivante A	181	168	-13
Arts appliqués	84	84	0
EPS	224	210	-14
	152		-152
Enseignements généraux liés à la spéciali-			
Accompagnement personnalisé	210	294	84
TOTAL	2900	2648	-252

La baisse massive des horaires disciplinaires est inacceptable. En enseignement général, l'amputation est de 20%. En enseignement professionnel, la disparition des horaires dédiés à la PSE et à l'Éco-gestion est inadmissible. La co-intervention et le « chef d'œuvre » censés incarner l'innovation pédagogique seront une charge de travail supplémentaire. L'augmentation des heures d'AP, destinée à la « consolidation » et à « l'orientation », risque fort de mettre en concurrence les disciplines et les collègues. Sous couvert de « viser l'excellence » il s'agit surtout de supprimer des postes.

Seconde de détermination : Bac pro raboté !

Sous couvert d'une orientation plus progressive, J.M. Blanquer crée une classe de seconde pro de détermination, organisée autour de familles de métiers présentant des compétences professionnelles communes à différentes spécialités du Bac pro.

Cette seconde de détermination va réduire à 2 ans la formation à un métier. Après la précédente réforme du Bac pro 3 ans, c'est une nouvelle attaque contre la spécialisation. Ces Bacs pro plus généralistes n'amélioreront pas l'insertion professionnelle mais dégraderont davantage le niveau de qualification reconnu par l'entreprise dans le seul but de faire baisser le coût du travail et d'asservir les salariés.

Impact des nouvelles grilles sur un LP type

Prenons un LP moyen de 600 élèves réparti-es de la manière suivante : 2 sections de Bac pro GA, 2 sections de Bac pro tertiaire (ARCU et Commerce), 2 sections industrielles (avec 24 élèves dans toutes) et 2 classes de CAP.

Appliquons les nouvelles grilles pour chacune des sections. La perte d'heures cumulée serait d'environ 1550 heures sur l'année donc 3 postes de 18H.

Imaginons que les effectifs de la section GA soient diminués, ou la section complètement supprimée : suppression supplémentaire de 1 à 3 postes en GA.

Résultat : le lycée pourrait perdre jusqu'à 6 postes !! **Les heures d'AP (en nette augmentation dans les grilles) deviendraient un enjeu pour les collègues menacés : de quoi alimenter la concurrence !**

Le candidat Macron a annoncé la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires. Voilà comment, avec la réforme de la voie pro, l'Éducation nationale va y contribuer.

Une réforme hors-sol, coupée du réel

Le ministre parle de « Harvard du pro », mais sa réforme repose sur une vision fantasmée de la voie pro. Les « Campus des métiers » sont mis en avant, c'est une vitrine en trompe l'œil pour des inégalités renforcées.

Le CHEF-D'ŒUVRE en ASSP ce sera quoi ?

Pour valoriser une réforme qui engendre des suppressions de postes, il faut trouver l'IDÉE qui va marquer les esprits par son originalité. C'est chose faite avec la réalisation du « chef-d'œuvre » pour chaque spécialité validé par un jury au Bac. Mais les collègues n'ont pas attendu cette réforme pour proposer des projets qui aboutissaient à la réalisation de « chefs-d'œuvre » dans les filières qui se prêtaient à cette pratique. Outre le côté désuet de cette mesure qui renvoie à l'âge d'or du compagnonnage corporatiste d'un autre siècle, ce qui est critiquable c'est le côté obligatoire de cette mesure, son application à toutes les filières et le nombre d'heures qui y sera consacré au détriment de l'enseignement disciplinaire.



Menaces sur les conditions de travail

Mixage des publics et des parcours : menace sur le statut des PLP

Dans la logique des parcours mixtes, la 1^{ère} année est utilisée comme un outil de tri social. Les meilleurs éléments partent en apprentissage, les plus fragiles restent dans la voie scolaire. Dans les classes mixées, on peut imaginer les rivalités entre jeunes dont certain-es seront payé-es d'autres pas ! Ce type de classe est une aberration pédagogique de surcroît. Avec des temps d'alternance différents et donc des groupes classe différents comment construire une progression cohérente ?

La CGT Educ'action met en garde contre la mise en œuvre du mixage des publics au sein de la voie pro qui ne peut se faire qu'en annualisant le temps de travail des PLP !

Nouveaux programmes ! Nouveaux diplômes !

Réécrire les programmes, en contextualisant les enseignements généraux pour mieux les articuler avec l'enseignement professionnel, quel appauvrissement de nos enseignements ! La refonte complète des diplômes, sous l'égide des branches professionnelles va dans le même sens : les référentiels déclinés en blocs de compétences portent une vision utilitariste de nos enseignements au seul service des entreprises.

Faire acquérir à nos jeunes les normes entrepreneuriales et former une main d'œuvre adaptable et corvéable à merci pour une employabilité immédiate, c'est ça l'excellence !

Chasse à la taxe ouverte dans tous les EPLE !

La réforme de la formation professionnelle doit entériner une nouvelle forme de la taxe d'apprentissage : « la contribution alternance ». La part barème ou hors-quota pouvant être perçue par les EPLE passe de 23 à 13%, de même que le versement se fera au bon vouloir des entreprises pour les organismes de formation de leur choix. La chasse à la taxe sera donc réouverte dans tous les LP pour obtenir, en cette période de baisse des dotations régionales, quelques fonds précieux pour améliorer les équipements des ateliers ou leur fonctionnement. En prime un asservissement renforcé au monde économique !

Nouveauté de la rentrée : les tests de positionnement !

Du 10 au 28 septembre, chaque élève de seconde pro passera un test en français et en maths pour identifier ses acquis et ses besoins. Conçus par des groupes d'experts d'enseignant-es, ces tests, censés aider les enseignant-es à mieux cibler les difficultés des élèves pour organiser l'AP, se feront sur un support numérique.

Des remédiations seront proposées aux élèves ayant des difficultés, **sous forme de logiciel individualisé**. Les boîtes privées qui fleurissent sur ce terrain vont se frotter les mains ? Pour éviter cela la BRNE réfléchit à son propre outil numérique ... *Nous voilà rassuré-es ...ou sidéré-es à l'idée de cette hyper individualisation et externalisation.*

La co-intervention : des volumes horaires très conséquents !

- ! 16% en CAP et 10% en Bac pro pour l'enseignement professionnel
- ! 50% en CAP et 25% en Bac pro pour l'enseignement général

Imposée par les textes, sans aucun temps de concertation pour les enseignant-es, elle va alourdir notre charge de travail et consacrer la vision utilitariste de l'enseignement général.

La CGT Éduc'action revendique :

Un plan d'urgence pour la voie pro !

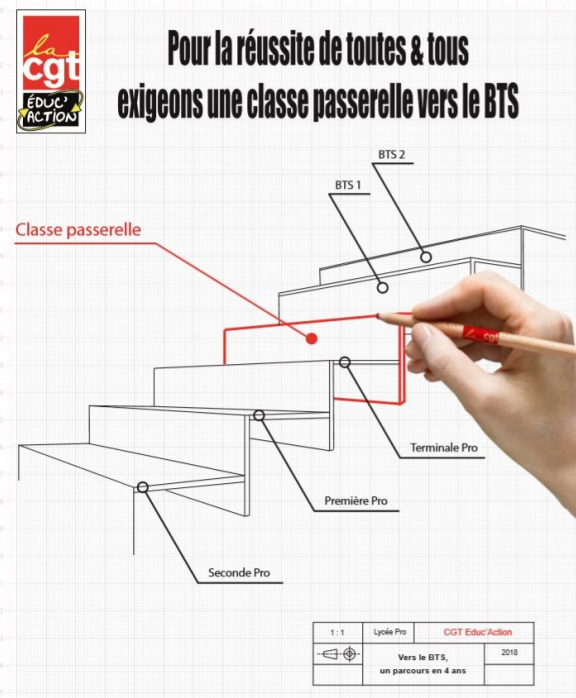
Des moyens pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves : un seuil maximal de 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP, des grilles horaires hebdomadaires, des moyens pour dédoubler, des volumes horaires d'enseignements disciplinaires qui permettent l'insertion professionnelle et les poursuites d'études avec des diplômes nationaux validant une formation qualifiante reconnue dans les grilles de classification. Une revalorisation salariale pour tous les personnels dans ces établissements !

Classes d'adaptation : passerelles vers la réussite en BTS !

Il est nécessaire d'adapter les parcours des élèves en fonction de leurs besoins. Le Bac pro a toujours eu une double finalité : l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Aujourd'hui le fossé entre le Bac pro et le BTS est grand, avec la réforme à venir il deviendra infranchissable... Cette situation est inacceptable !

La CGT Éduc'action revendique la mise en place de classes passerelles du Bac pro vers le BTS pour permettre aux élèves de consolider leur parcours avec une année de formation spécifique après le Bac, dans une classe dédiée avec des moyens adaptés. Nous devons donner aux jeunes de la voie pro les moyens de réussir en BTS !

Dans de nombreuses spécialités, l'insertion professionnelle se situe au niveau BTS. C'est notamment le cas en Gestion Administration. Viser l'excellence pour ces spécialités et pour l'ensemble des jeunes de la voie pro implique d'avoir de l'ambition et de donner des moyens ! Gagner de vraies classes d'adaptation, passerelles du Bac pro vers le BTS, c'est une revendication de la CGT !



La titularisation immédiate de tou-ttes les contractuel-les !

La réforme de la voie pro s'inscrit dans le plan du gouvernement de la réduction du nombre d'emplois : fonctionnaires titulaires comme contractuel-les. Dans certaines académies, de manière insidieuse, les rectorats anticipent la baisse de besoins d'enseignant-es. Des contrats, même en CDI, ne sont pas reconduits au prétexte d'insuffisance professionnelle. Les titulaires seront déplacé-es mais les contractuel-les en surnombre seront licencié-es. Cette réforme du lycée professionnel concerne bien tous les personnels quel que soit leur statut ! La CGT revendique la titularisation de tou-ttes les précaires sans conditions de concours ou de nationalité !

L'éducation prioritaire pour les LP ! C'est pour quand ?

Les lycées pro concentrent les difficultés sociales et scolaires. Les lycées sont pourtant aujourd'hui exclus des dispositifs REP/REP+. Les difficultés des élèves s'arrêtent-elles à la sortie du collège ? La CGT Éduc'action défend l'extension des dispositifs d'éducation prioritaire à tous les lycées. Gagner l'extension des réseaux REP/REP+ aux lycées, c'est reconnaître le difficile exercice des personnels de la voie pro et permettre aux enseignant-es de toucher une prime allant de 1734 € / an (REP) à 2312 € / an (REP+). Pour une vraie éducation prioritaire, il faut des seuils d'élèves par classe, une décharge de service plutôt qu'une pondération, et l'extension de la prime à tous les personnels intervenant dans les établissements. Gagnons l'éducation prioritaire pour les lycées, !

Défense et amélioration du statut des PLP

Ni annualisation du temps de service ni modification du calendrier scolaire. Égalité de traitement avec les enseignant-es des voies générale et techno du lycée : application de la pondération. Les PLP sont des profs de lycée à part entière !

L'INTÉRÊT DE LA VOIE PRO ET DES PLP : LA CGT !